

Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- L'éditeur de logiciels **Axway Software**, est la **pépite** de la semaine d'**Aymeric Lang, Gérant chez Erasmus Gestion**
- Plusieurs opérations cette semaine avec notamment les levées de fonds de OSE Immunotherapeutics, Planet Media et la prise de participation de Paragon ID
- Nouvelle semaine de **publications** pour les petites capitalisations boursières avec Abeo, Innate Pharma, Parrot et Pharmagest
- La présentation de **Paragon ID** dans "Pépites & Pipeaux" sur BFM Business est notre **vidéo de la semaine**

La pépite de la semaine



Par Aymeric Lang, Gérant chez Erasmus Gestion

Axway se positionne comme un leader dans les logiciels autour du Middleware (intergiciel en français). Une bonne analogie est de voir ces solutions comme le ciment qui va relier entre elles les différentes applications informatiques et assurer leur bonne communication. Prenons l'exemple d'une banque qui a des applications à la fois dans ses locaux et sur le Cloud, avec des clients qui accèdent à leurs informations depuis différents supports. La mission d'Axway, grâce à sa plateforme AMPLIFY, sera de garantir que toutes ces applications localisées à plusieurs endroits fonctionnent en harmonie et communiquent parfaitement, en toute sécurité.

Depuis sa séparation de Sopra en 2011, l'histoire a été mouvementée. Le groupe a multiplié les acquisitions d'intergiciels pour construire, brique après brique, sa plateforme Amplify. Et cette croissance externe s'est faite au détriment de la croissance organique, plafonnée à 1% depuis 2011. En parallèle, la société, positionnée sur le modèle Licence + Maintenance, a été prise de court dès 2016 par un basculement de la demande client vers un modèle d'abonnement (SaaS).

A son arrivée à la tête du groupe en 2018, Patrick Donovan a lancé un plan de transformation de trois ans pour basculer l'offre vers le SaaS. Depuis, la part des revenus « abonnement » a triplé et cette transition s'est accélérée avec la crise du coronavirus.

La croissance organique devrait s'accroître à 5% par an à partir de 2021, grâce à une offre désormais cohérente avec les demandes d'un marché en croissance structurelle. Par ailleurs, le gros des investissements R&D est derrière nous, donc la marge opérationnelle, inférieure à 9% actuellement, devrait progresser vers 15% d'ici à 2023. Cela s'accompagnera d'une forte génération de trésorerie qui permettra quelques acquisitions ciblées pour continuer d'enrichir la plateforme. Tout ceci nous fait espérer un re-rating du titre qui, à 15x l'EBIT 2022, est 10% en-dessous de ses pairs, malgré un potentiel de croissance supérieur.

Les opérations de la semaine

OSE Immunotherapeutics – La société française de biotechnologie annonce le succès de son augmentation de capital de 18,6 M€ par placement privé. Envisageant initialement une levée d'un minimum de 10 M€ par émission d'actions nouvelles avec suppression de DPS, ce sont finalement 25 investisseurs français et internationaux qui ont participé à l'augmentation de capital de 18,6 M€ avec l'émission de 2 517 589 actions au prix de 7,40 €, soit une décote de 18,7% par rapport au dernier prix de clôture boursière. Cette opération implique une dilution de 16,3% du capital. Ce placement, qui a été souscrit près de 2,5 fois, renforce la visibilité financière de la société jusqu'au T1 2022.

AB Science – L'entreprise pharmaceutique signe un Programme d'Augmentation de Capital à Terme (PACT) avec un fonds détenu par Alpha Blue Ocean. Ce dernier s'est donc engagé à souscrire à des augmentations de capital par tranches comprises entre 0,5 M et 1 M d'actions sur les 24 prochains mois, dans une limite de 4,0 M d'actions, soit 7,8% du capital d'AB Science. Le dernier cours à la clôture avant la signature était de 9,62 € l'action, cela représenterait donc une levée de fonds maximale de 38,5 M€. Cette opération permet à la société d'étendre sa visibilité financière au-delà des 12 prochains mois.

Keyrus – La société de conseil technologique spécialisée dans l'accompagnement des entreprises dans les domaines de la transformation numérique annonce son projet de transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth de Paris. Ce projet permettra à la société d'être cotée sur un marché plus approprié à sa taille, simplifiant ainsi son organisation et ses procédures. Le transfert devrait s'effectuer avant la fin du T1 2021.

Paragon ID – Le spécialiste des puces RFID et de ses applications se renforce au capital d'Airweb, leader de la vente dématérialisée des titres de transport. Après avoir acquis de manière stratégique 50% de son capital en novembre 2018, Paragon ID porte désormais à 80% sa participation. Cet investissement permet à la société de renforcer ainsi son offre digitale au service des transports publics et des Smart Cities pour répondre aux attentes grandissantes de ces marchés en pleine mutation. Aucun montant n'a été communiqué mais la société sera désormais consolidée par intégration globale aux comptes de Paragon ID.

Le Bélier – Après avoir été acquis par Wencan Holding, un retrait obligatoire des actions du groupe de fonderie Le Bélier a eu lieu le 20 novembre. Cette opération portait sur les 426 564 titres représentant 6,48% du capital de la société, soit 6,63% des droits de vote, qui n'avaient pas été apportés lors de la récente OPA simplifiée lancée par Wencan.

Planet Media – Le groupe média numérique a annoncé le succès de son augmentation de capital de 483 K€ avec maintien du DPS. Cette opération, après l'émission de 482 912 actions au prix unitaire de 1,00 €, avait pour objectif de renforcer ses fonds propres et d'accroître sa flexibilité financière afin d'être prêt à rebondir lorsque le contexte sanitaire et économique le permettra. Souscrit notamment par les actionnaires historiques de la société, l'opération sera complétée d'un PGE de 0,5 M€. Le capital de la société compte désormais 5 312 038 actions.

Les publications de la semaine

Abeo – CA T2 (-57,0% YTD) – Le spécialiste des équipements de sport et de loisirs annonce un CA T2 en baisse de 20,8% à 49,0 M€ (-20,1% en organique), portant le CA S1 à 83,8 M€ en repli de 31,2% (-31,0% en organique). En détail, les activités Sport, Sportainment & Escalade et Vestiaires ont respectivement chuté de 21,1% (22,5 M€), 24,0% (11,7 M€) et 14,8% (14,8 M€) en organique. Mise à part la poursuite des mesures afin de protéger la rentabilité, le groupe ne communique aucune prévision chiffrée. **Le titre a pris 3,80% le jour suivant la publication.**

Innate Pharma – CA T3 (-29,4% YTD) – La biotech spécialisée en immunoncologie enregistre un CA sur les neuf premiers mois de 33,6 M€, en repli comparé aux 65,4 M€ de CA l'année précédente. Le chiffre d'affaires provient en grande partie des accords de co-développement et de commercialisation avec le groupe pharmaceutique AstraZeneca. Au 30 septembre 2020, le groupe disposait d'une trésorerie nette de 163,6 M€ contre 216,7 M€ fin décembre 2019. Aucune guidance n'a été communiquée par la Direction. **Le cours est ressorti en baisse de 1,89% à la suite de la publication des résultats.**

Parrot – CA T3 (+55,1% YTD) – Le spécialiste des drones publie un CA T3 en recul de 20% à 14,3 M€ soulignant un CA sur les neuf premiers mois en diminution de 29% à 40,8 M€. Outre le contexte sanitaire, cette baisse d'activité repose sur la stratégie du groupe envers l'évolution progressive du mix-produits en faveur des drones professionnels à plus forte valeur ajoutée. La Direction ne communique pas de prévision chiffrée pour 2020. **Le cours perd 1,44% le jour J.**

Pharmagest Interactive – CA T3 (56,8% YTD) – Le groupe spécialisé dans les solutions informatiques de santé annonce un CA T3 de 44,34 M€ en hausse de 25,7% (+11,7% à pc), porté par la forte croissance sur le T3 de la Division Solutions Pharmacie Europe atteignant 23,9% (33,49 M€). En termes de perspectives, le groupe anticipe un net rebond du CA au S2 et reste confiant dans l'atteinte de ses objectifs financiers annuels. **Le cours bondit de 8,22% le jour suivant la publication.**

La vidéo de la semaine



L'agenda de la semaine

Rien d'annoncé du côté du CAC small la semaine prochaine.

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recomposition de capital (OBO, LBO...).



*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification. Leur exactitude peut varier et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de toute autre manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document n'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) et (e) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »).

Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'abstenir de le diffuser à des fins et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.

